Dans la nuit de vendredi à samedi, le nommé Maximilien Vandeville, tailleur, demeurant rue du Bois Saint-Etienne, 19, à Lille, dans un accès de fièvre typhoïde, s'est jeté du 3e étage dans la rue. On l'a relevé avec le crâne complètement brisé. La mort a été instantanée.

Après les constatations d'usage, qui ont été faites par M. le docteur Patoir, le cadavre a été transporté à la Morgue.

Vandeville était âgé de 23 ans et originaire de Bruxelles.

Hier, vers onze heures un quart du soir, M. Duplouis, cabaretier, façade de l'Esplanade, entendit des cris désespérés du côté du pont Napoléon, à Lille.

Il courut, et aperçut une femme qui se débattait dans le canal. Il s'élança et put l'atteindre, mais le mur du quai dépassant l'eau de près de deux mètres. Duplouis, qui avait compté avec son courage et non avec cette difficulté, se trouvait dans une terrible situation.

Il allait être forcé ou d'abandonner celle qu'il voulait sauver, ou il lui fallait périr avec elle.

Heureusement, quelques promeneurs attardés, attirés de ce côté par les cris de la femme avaient pu découvrir une échelle.

Ils la posent dans le canal, et Duplouis va pouvoir activer son sauvetage ; mais il est à peine sur l'échelle qu'elle se brise, et il tombe dans le canal avec la femme qu'il tient toujours hors de l'eau, en nageant d'une main.

Les personnes qui avaient apporté l'échelle font de nouveaux efforts, et parviennent à retirer Duplouis et la femme.

Le brave Duplouis était exténué ; cependant, il porta chez lui, à moitié asphyxiée, la femme qu'il avait sauvée avec tant de peine, lui prodigua des soins, fit venir un médecin, et n'alla se reposer, qu'après avoir reçu l'assurance qu'elle était hors de danger.

Quand cette malheureuse eut recouvré ses sens, elle déclara qu'elle était la femme Legneil, âgée de ving-quatre ans, demeurant rue du Croquet ; que son mari était à l'hôpital, et que, se trouvant dans la plus profonde misère, elle avait résolu de se noyer. Elle remercia celui qui lui avait sauvé la vie, témoigna le plus grand repentir de l'acte de désespoir qu'elle avait accompli, et promit de ne plus le renouveler.

M. Duplouis a montré en cette circonstance un courage et un dévoûment dignes d'éloges. Ce n'est pas, assure-t-on, le premier sauvetage qu'il a accompli dans des conditions aussi périlleuses.

EPHEMÉRIDES ROUBAISIENNES

20 *Juillet* 1684. — Le lendemain du terrible incendie qui avait dévoré la moitié de la ville, le Magistrat de Roubaix rend un ordonnance par laquelle il désigne, dans le voisinage de l'église, pour être recouvertes en tuiles, les maisons dont les toitures étaient en chaume et particulièrement la grange de la maison pastorale, distante de l'église de 50 à 60 pieds au plus. (Th. Leuridan. *Histoire de Roubaix*, T. I, p. 143.

20 *Juillet* 1777. — Les échevins de Roubaix, apprenant que le Marguillier de l'église paroissiale a fait, sans leur participation, une convention pour faire blanchir l'église, lui défendent de faire exécuter ce travail sous peine de répondre de tous dépens, dommages et intérêts en son propre et privé nom. — Le Magistrat contrôlait sévèrement les actes des Marguilliers, leur interdisait certaines dépenses sans leur assentiment préalable, et restait juge de l'opportunité des travaux et des changements à exécuter à l'église, de sorte qu'en présence de ce pouvoir ombrageux et jaloux, l'action des ministres se bornait à une simple comptabilité. Ceci est un exemple des petites tracasseries que leur suscitait notre échevinage quelque peu autocratique. (Th. Leuridan. *Histoire de Roubaix*. T. I, pages 202—205.)

— DERNANCOURT. — Le nommé Maxime Debras, âgé de 50 ans, vient d'assassiner sa belle-mère, âgée de 74 ans, dans les circonstances suivantes :

« Debras, depuis deux ans, ne restait plus avec sa femme, qui s'était refugiée chez sa mère, Dimanche soir, vers 9 heures, il se présenta à la maison de cette dernière, mais il ne fut pas reçu; il s'est retiré sans mot dire et s'est caché probablement dans la cour pour attendre que tout le monde fût sorti, afin de mettre à exécution les menaces de mort qu'il avait déjà proférées contre sa belle-mère et sa femme.

» A 10 heures, voyant que la maison était presque déserte, il entra de nouveau et se mit à frapper sa belle-mère, qui tenait un tout jeune enfant sur les genoux; il la jeta par terre, la frappa violemment à la figure et la piétina avec acharnement sur la poitrine.

» Lorsque la femme Debras rentra, l'assassin prit la fuite, et tous les soins que l'on prodigua à la malheureuse victime furent inutiles, elle avait succombé aux nombreux coups que lui avait donnés ce forcené.

» Le maire, prévenu aussi ôt, envoya chercher la gendarmerie d'Albert, qui arriva à une heure du matin. L'assassin avait été arrêté peu d'instants auparavant par un employé du chemin de fer du Nord.

» Mis en présence du cadavre, Debras ne manifesta aucun regret de la mort de sa belle-mère.

» On croit que cet homme, qui est sujet à de fréquentes attaques d'épilepsie, ne jouit pas de toutes ses facultés. »

— ARRAS. — On annonce le prochain mariage de M. Camescasse, le préfet du Pas-de-Calais, avec Mlle Luce, de Douai. La cérémonie aura lieu dans une quinzaine de jours. M. Cambon, préfet du Nord, sera un des témoins de M. Camescasse.

— BOULOGNE. — Le bateau de pêche 1402, patron Pauchet, de Berck, se trouvait samedi, vers quatre heures du soir, en vue de Boulogne. Le patron à ce moment, confia le bateau au matelot Masson, pendant que lui et les autres hommes de l'équipage s'embarquaient sur un petit canot, muni du produit de la pêche qu'ils allaient vendre en cette ville,

Vers huit heures, Masson, gardien du bateau, attendant toujours ses compagnons, se vit poussé au large par la violence du vent et entraîné malgré lui vers le port de Calais, qu'il n'atteignit toutefois que dimanche, après une course aussi longue que périlleuse.

Pendant ce temps, le patron Pauchet et ses quatre hommes, après une nuit d'angoisses, et affreusement ballottés par la mer, prirent le parti d'aller s'échouer à Audresselles, où ils débarquèrent à l'aide du garde maritime Copin, qui leur offrit la plus généreuse hospitalité.

Le patron Pauchet et les matelots du bord, informés du sort de leur camarade Masson, remontèrent dans leur canot, et longeant la côte, arrivèrent à Calais, mardi matin, à dix heures. Inutile de dire qu'on s'empressa de reprendre la route de Berck.

MARCHIENNES. — Le 16, un acte de courage qui mérite d'être signalé, a été accompli par un jeune homme de dix-neuf ans, Ch. Galliard, garçon d'hôtel dans cette ville.

Une petite fille de cinq ans, A. Briatte, jouant avec le frère de Galliard, tomba dans la Scarpe. Elle était entraînée par le courant et avait déjà disparu. Galliard prévenu accourut et se jeta résolûment dans le canal. Il saisit la petite fille, mais vu la hauteur du quai, il dut nager par un parcours de trente à quarante mètres avec son précieux fardeau pour sortir du canal à un puisard. Tous les assistants ont chaleureusement applaudi le courageux sauveteur.

BAVAI. — Un triste accident s'est produit avant-hier sur le chemin de fer en construction. Un garçon de treize ans, Alph. Baudez, s'était placé sous les wagons attelés de chevaux que conduisait son père pour graisser les roues, quand ce dernier, qui ignorait la présence de son fils en cet endroit, remit le train en marche. Le petit malheureux eut le crâne brisé. La mort fut instantanée.

TRITH-SAINT-LEGER. — La Société parisienne d'éclairage électrique par les procédés Jaklochkoff vient d'installer ses appareils dans les forges de Trith Saint-Léger, près Valenciennes. Des expériences doivent avoir lieu samedi soir; on nous affirme qu'on est arrivé à diviser la lumière électrique de façon à éclairer toutes les parties des ateliers, dans d'excellentes conditions.

CAMBRAI. — On écrit de Cambrai :

« Un vol vient d'être commis sur la ligne du chemin de fer du Nord, entre Cambrai et Paris dans les circonstances suivantes :

» M. C...., notaire à Cambrai, ayant à faire un envoi de fonds pour Etampes, chargea son caissier de remettre vendredi 11 courant au bureau de la grande vitesse une somme de 4,238 fr. 15 cent., dont 4,200 en billets de banque. L'entrepreneur des Messageries reçut cette somme des mains du caissier, la recompta devant lui, et l'enferma dans un sac soigneusement ficelé et cacheté aux initiales E. B. Le tout, ainsi déclaré, fut expédié immédiatement et arriva à Paris, où, avant le transbordement pour Etampes, l'employé chargé de ce service, eut l'idée de vérifier l'enveloppe et s'aperçut que le sac avait été ouvert et recacheté aux initiales L. F. Il expédia cependant le colis, mais après avoir fait constater le délit par le bureau de Paris, lequel on avisa celui d'Etampes par dépêche. Arrivé à destination, le sac fut ouvert en présence du destinataire, et on reconnut qu'un billet de mille francs avait disparu. »

BÉTHUNE. — On se rappelle qu'une discussion s'étant élevée entre Adéoda Hermez, âgé de 11 ans, et un de ses camarades nommé Dumetz, au sujet d'une partie de billes, Hermez tira de sa poche un couteau et en porta sur la figure de son adversaire un coup qui lui fit heureusement plus de peur que de mal.

Le tribunal l'a condamné à six jours de prison.

On lit dans le *Propagateur* :

Etat-Civil de Roubaix.

—DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 19 juillet.— Blanche Verbeke, rue Bernard, 14. — Georges Nys, boulevard de Strasbourg. — Valérie Dancette, rue de l'Abattoir, 20. — Marie Bonhomme, rue Dufiot, 15. — Emile Delezie, rue des Fondeurs, 13. — Stéphanie Vanheddeghem, rue des Longues-Haies, cour Vroman, 25.—Céleste Bot, rue Miln, 9.— Angèle Rousseau, rue Saint-Nicolas, 12.—Henri Vanbever, rue de la Barbe d'or, 1.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 19 juillet. — Aline Vandamme, 2 ans, rue de la Perche, cour Briet, 2. — Auguste Desmazières, 53 ans, apprêteur, rue de Mouveaux, cour Valentin, 11.— Palmyre Fauvarque, 22 ans, piqurière, rue de l'Hommelet, 34. — Pauline Couthier, 21 ans, rue St-Antoine, 74. — Eugénie Costeux, 2 ans, rue de la Rondelle, 35. — Albert Vandenbosch, 9 mois, rue Cugnot, 11. — Achille Lemaire, 3 mois, rue du Pile. — Joseph Coussement, 78 ans, rue de France, cour Chevalier.

MARIAGE du 19 juillet. — Auguste Vandenbroecke, 29 ans, tapissier, et Victorine Despretz 25 ans, ourdisseuse.

Convois funèbres & Obits

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 21 juillet 1879, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Marianne-Josèphe MESUREUR, décédée à Roubaix le 28 juin 1879, dans sa 68e année.—Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 21 juillet 1879, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Blanche WOURLOD, décédée à Roubaix, le 20 juin 1879, dans sa 16e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 21 juillet 1879, à 10 heures 1/4, pour le repos des âmes de Monsieur Nicolas GOUPIL, décédé à Roubaix, le 20 Août 1877, à l'âge de 73 ans et 8 mois; et de Dame Camille CLEMENT, son épouse, décédée à Roubaix, le 7 mars 1875, à l'âge de 67 ans et 4 mois. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 22 juillet 1879, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-François DESPRET, ancien conseiller municipal, président du conseil de fabrique de ladite paroisse, décédé à Roubaix, le 9 juin 1878, à l'âge de 88 ans et 6 mois. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale du Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 21 juillet 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles VANDAMME, ancien contre-maître chez MM. Moyart, époux de Dame Mathilde VERSTICHGEL, décédé à Roubaix, le 19 juillet 1878, dans sa 62e année. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 21 juillet 1879, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Anatole LEMAN, brasseur, époux de Dame Ludovine FLIPO, décédé à Roubaix, le 5 juillet 1878, à l'âge de 34 ans. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 21 juillet 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Augustine DRECQ, décédée à Roubaix, le 12 juillet 1878, à l'âge de 11 ans. —Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église des RR. PP. Récollets, à Roubaix, le mardi 22 juillet 1879, à 10 heures pour le repos de l'âme de Monsieur l'Abbé Pierre-François-Joseph SALEMBIER, décédé à Roubaix, en 1864, dans sa 66e année. Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

FAITS DIVERS

— LES TOMBEAUX DES BONAPARTE. — Il nous a paru curieux de rechercher, à l'occasion de la mort et des funérailles du prince impérial, dans quels lieux reposent actuellement les cendres des divers membres décédés de la famille Bonaparte.

1° Bonaparte (Charles), mort et enterré à Montpellier, (1785) a été ramené à Saint-Leu-Taverny;

2° Madame Mère (Lætitia), morte à Rome (1836), inhumée d'abord à Coaneto, a été transportée, après 1848, à Ajaccio, dans le magnifique tombeau de famille élevé pour les Bonaparte;

3° Le cardinal Fesch, mort à Rome (1838), frère de Madame Mère, d'abord enterré à Rome dans l'église de Saint-Laurent in Luciano, a été également transporté à Ajaccio;

4° Joseph, mort en 1844, enterré d'abord à Florence dans l'église Santa-Croce, a été ramené en France et déposé aux Invalides, en 1862;

5° Lucien, mort à Viterbe (1840), est inhumé dans l'église de Canino;

6° Louis, mort en 1846 à Florence, déposé d'abord dans l'église Santa-Croce, a été, depuis 1848, rapporté à Saint-Leu-Taverny;

7° Jérôme, mort en 1860, est inhumé dans la chapelle Saint-Jérôme, aux Invalides, à gauche du tombeau de l'empereur. On trouve également dans cette chappelle le tombeau de son fils aîné et l'urne renfermant le cœur de la reine Cathérine, deuxième, femme de Jérôme;

8° Elisa, morte à San-Andrea (1820) est enterrée à Trieste;

9° Pauline, morte à Florence (1825), a été transportée dans l'église Sainte-Marie-Majeure, à Rome;

10° Caroline, reine de Naples, morte en 1839, est inhumée au Campo-Santo, à Bologne;

11° Le prince Eugène, mort à Munich (1824), y a été enterré;

12° L'impératrice Joséphine, morte en 1814, est inhumée dans l'église de Rueil;

13° La reine Hortense, morte en 1837, repose auprès de sa mère;

14° Napoléon II, mort en 1832, dort à Vienne, dans les caveaux de la famille impériale d'Autriche, à l'église du couvent des Capucins;

15° Marie-Louise, morte en 1847, a été également inhumée dans ces mêmes caveaux;

16° Napoléon Ier repose, comme chacun sait, aux Invalides;

17° Enfin Napoléon III, mort en 1873, et son fils Louis-Eugène-Napoléon, mort le 1er juin dernier, sont inhumés dans l'église catholique de Chislehurst.

— Un conflit vient d'avoir lieu à Marseille, au bassin du Carénage, entre des ouvriers français et des ouvriers étrangers ;

« Depuis quelque temps, dit le *Petit Marseillais*, les ouvriers calfats et les charpentiers de marine se voyaient privés de travail par la concurrence d'un grand nombre de journaliers italiens qui offraient aux armateurs leurs services à prix réduits.

» Le prix de la journée de travail avait toujours été de 6 francs, alors que les étrangers faisaient la même besogne pour 3 et 4 francs.

» De nombreuses démarches furent faites par les ouvriers français auprès de l'autorité administrative, afin d'obtenir la cessation de pareils abus, et, mardi dernier encore, ils délégèrent quelques-uns des leurs auprès du préfet, avec mission d'entretenir le premier magistrat du département de la triste situation dans laquelle se trouvait leur corporation.

» M. Tirman les écouta avec le plus vif intérêt et leur promit son secours.

» Mercredi matin, vers dix heures, une vingtaine d'entre-eux crurent devoir se rendre auprès des Italiens pour les inviter à exiger des armateurs le prix du tarif; les Italiens prétendirent qu'ils voulaient travailler comme bon leur semblait, et une altercation fort vive s'ensuivit. On se bouscula, quelques coups de poings furent échangés ; mais, grâce à l'intervention de la police, cette première scène n'eut aucune conséquence fâcheuse.

» A deux heures de l'après-midi, cependant, les Italiens vinrent au chantier beaucoup plus nombreux, menaçant les Français de leur faire un mauvais parti s'ils ne les laissaient pas travailler. La rixe fut alors de nouveau engagée beaucoup plus sérieuse que celle du matin, pendant laquelle trois ou quatre Français et deux Piémontais furent blessés.

» Des gardiens de la paix et des agents de sûreté sont heureusement intervenus pour mettre fin à cette scène. Trois ou quatre ouvriers ont été conduit au bureau de police mais un seul a été maintenu en état d'arestation.

Une nouvelle délégation, composée de onze ouvriers français, s'est rendu mercredi après midi à la préfecture. Le *Petit Marseillais* ne connaissait pas encore le résultat de cette démarche.

La 29e SÉRIE de l'*Encyclopédie Populaire* (1), éditée par MM. POUSSIELGUE FRÈRES, rue Cassette, 15, à Paris, et publiée sous la direction de M. Pierre CONIL, est en vente chez tous les libraires, qui tous aussi, peuvent demander les 1160 pages déjà parues de cet ouvrage.

On a fort remarqué à l'Exposition universelle de 1878 une superbe carte de Cochinchine dressée par ordre du Gouvernement. Le directeur de l'*Encyclopédie populaire* a voulu compléter, pour ainsi dire, l'ordre d'idées d'où est sortie la carte de notre colonie, par un article détaillé sur les monuments *Khmers*. Ces monuments, en effet, encore peu connus, témoignent d'une civilisation de l'Egypte. Cet article est à *lire* avec soin. M. CONIL a enrichi cette 29e SÉRIE de plusieurs termes géographiques emprunter aux voyages de Stanley et de Du Brazza. Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs les mois *Labarum*, *Laminoir*, *Lancastre* (Guerre des Deux-Roses), et suatout les biographies consacrées à MM. *de Kératry*, *de Kerdrel*, *Kœchlin*, *Kossuth*, *Laboulaye*, *Lacaussade*, *de Lacretelle*, *R. P. du Lac*, *La Fayette*, *Laferrière*, *Lafontaine*, *Anatole de la Forge*, *La Marmora*, etc.; ces notices sur nos contemporains vont *jusqu'en* 1879, et les évenements politiques qui se produisent leur donnent un puissant intérêt d'actualité. A côté des célébrités du jour, on trouvera celles d'hier à peine, et les noms de *Lacordaire*, *Lamartine*, *Lamoricière*, *Lamennais* (détails inédits,) etc., lient ainsi le présent au passé.

(1) 15 cent. la livraison; 75 cent. la série. L'ouvrage contiendra environ 200 livraisons.

Charade

Sans cesser d'être mon dernier,
Sexe aimé, mais parfois volage,
Si je vois sur mon entier,
Je double mon premier pour t'offrir mon hom-[mage.

Les mots du Logogriphe d'hier sont : *Médisance*, *Médine*, *médecin*, *Diane*, *âme*, *mane*, *mine*, *Mèdes*, *mai*, *samedi danse*.

TRIBUNAUX

Hier deux jeunes gens ont comparu devant la cour d'assisses. Ce sont d'anciens employés des magasins du Louvre. Le premier, Pecnard, vendeur du rayon de la bonneterie, recevait 700 francs par an et de 2 1/2 pour cent sur le prix de vente. Le second, Pierrot, qui porte l'uniforme militaire étant au moment de son arrestation soldat au 109e régiment de ligne, et recevait un traitement annuel de 1,700 francs. Voici les aits qui les amènent en cour d'assises :

« Les magasins du Louvre consentent à restituer aux clients le prix des marchandises qui ont cessé de plaire et sont rapportées dans un espace de temps rapproché de la vente. Lorsque ce cas se présente, le commis vendeur de l'article dresse un double bulletin visant l'objet vendu et restitué ; l'un des bulletins est imprimé en rouge, l'autre est imprimé en noir est soumis au visa du chef de rayon, poinçonné par l'inspecteur et signé par le commis ; l'imprimé noir est ensuite remis par le commis à l'inspecteur comme pièce de contrôle, l'imprime rouge est présenté au caissier de détail qui remet le prix de la marchandise et garde comme pièce de caisse le bulletin qu'il dépose à la caisse centrale n° 19 contre remboursement de la somme payée au client.

» Dans le courant de l'année 1878, dit l'accusation, Pecnard s'est entendu avec Pierrot pour fabriquer des faux bulletins de rendus qu'il signait et faisait signer suivant l'usage. Après avoir remis l'imprimé noir à l'inspecteur, il remettait le double sur imprimé rouge à Pierrot, qui tirait de sa caisse la somme répondant au prix des articles rendus; ils se partagaient ensuite l'argent obtenu par ce moyen. Trente-six pièces fausses ont été fabriquées dans ces conditions et ont produit 954 fr. 05 c.

» Le plus grand nombre des bulletins portent les véritables signatures ou visa des chefs de rayon, quelques-uns cependant portent la signature du sieur Lepage qui déclare ne pas le reconnaître.

» Pecnard avoue à l'audience être l'auteur de tous les faux bulletins.

» On a saisi chez Penard divers objets qu'il reconnait avoir soustraits, mais il soutient que les faux dont il se reconnait l'auteur lui ont été conseillés au début par Pierrot qui voulait, dit-il, couvrir des erreurs de caisse.

» Cette allégation est absolument contredite par Pierrot, qui avoue seulement avoir payé le prix des rendus fabriqués et apportés par Pecnard. Il dit en outre avoir opéré desversements entre les mains des clients véritables, et nie avoir reçu de Pecnard des objets de bonneterie. »

Pecnard, défendu par Me Brizard, a été reconnu coupable par le jury et condamé à trois années d'emprisonnement et 100 fr. d'amende.

Pierrot défendu par Me Bernier de Vauplanne, a été déclaré non coupable et, en conséquence, acquitté.

Adresses Industrielles & Commerciales

Mme Désiré CARRETTE, modes haut nouveauté, rue Pauvrée, 31, Roubaix. 1900e

FOURNIER-DELFORTRIE. ARTICLES DU JAPON pr fêtes et cadeaux, Grande-Rue 6, Roubaix. 1158

A. BOUTRY, 41, rue de l'Espérance Couverture et zinguerie. Réparations. 1647

CORRESPONDANCE FINANCIERE DE LA BANQUE NATIONALE (CAPITAL 4,000,000) PROPRIETAIRE DU JOURNAL LA « BOURSE » 11, RUE LEPELETIER, PARIS.

Bourse du 19 juillet 1879.

La dernière bourse de la semaine est toujours une bourse de réalisations et cependant aujourd'hui les plus bas cours cotés sur les rentes françaises sont encore supérieurs à ceux de la dernière clôture. On finit en hausse nouvelle à 83 sur le 3 0/0 ancien, à 118.40 sur le 5 0/0 et à 85.20 sur l'amortissable.

Nous avons peu de changements à noter sur les institutions de Crédit qui ont simplement consolidé leurs cours. La Banque d'Escompte fait 893 ; la société Financière a encore gagné quelques francs à 588 ; le Foncier est à 845 et la société Générale 545.

Les fonds étrangers n'ont pas sensiblement varié ; l'Italien fait 80.60 ; le Russe 1877 à 92 1/2.

L'action Transatlantique est demandée à 580.

Renseignement. — *Le syndic du Crédit Foncier Suisse et la chambre syndicale des agents de change.* — Par jugement du 18 courant, le tribunal civil de la Seine a déclaré le syndic de la faillite non recevable dans son action en responsabilité contre la chambre syndicale, à raison de l'admission à la cote officielle de Paris, des actions et obligations du Crédit Foncier Suisse, en se fondant sur ce que cette demande reposant sur des griefs particuliers à certaines catégories de créanciers, le préjudice allégué n'était pas commun à tous.

La Banque Nationale exécute les ordres de Bourse, encaisse tous les coupons, et répond par lettre à toute demande de renseignements.

On lit dans les journaux belges :

« Un modeste travailleur vient de faire une découverte appelée à causer une véritable révolution dans le monde commercial et industriel. M. Valleys vient d'inventer un nouveau système pour l'épuration et le blanchiment des huiles végétales, sans acides. Par ce système les huiles sont rendues propres à l'alimentation, pour le graissage des machines, elles dépassent toutes les huiles connues jusqu'à ce jour. Elles sont également employées avec succès à l'ensimage des laines. Ces produits tiendront une place marquante à l'Exposition nationale de 1880. » 19173

Santé et énergie à tous rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé dite

REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipation, glaires, flatus, aigreurs acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dyssenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures y compris celle de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,614 : Depuis des année je souffrais de manque d'appétit, mauvais digestion ; affectionsde cœur, des reins et de la vessie, irration nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYCLET, Instituteur à Cheyssoux (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie ez âge de 61 ans. — J'avais des oppressions le plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses tous les remèdes avaient échoué, la Revalescièr m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boites : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; le 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr.; 12 kil. 70 fr.— Envoi contre bon de poste, les boites de 36 et 70 fr. FRANCO. — Dépôt à Roubaix, chez MM. Morelle-Bourgeois; Desfontaines, épicier sur la place ; Boubert, Epicerie centrale, 13, rue Saint-Georges; à Tourcoing, chez MM. Bruneau, pharmacien, rue de Lille ; Despinoy, épicier, et partout chez les bons pharmaciens, et épiciers. — DU BARRY et Ce

Hausse	Baisse	BOURSE du 19 Juil.	Précéd clôture	Prem. cours	Plus haut	Plus bas	Dern. cours
.. 15	.. ..	3 0/0 c	82 85	82 95	.. ..	.. ..	83 ..
.. 15	.. ..	3 0/0 ..... t avril-octobre t	82 85	83 ..	.. ..	.. ..	83 ..
.. 5	.. ..	3 0/0 am. en 75 ans. c	85 20	85 20	.. ..	.. ..	85 25
.. 05	.. ..	3 0/0 j. juillet-janvier. t	85 12	8 22	.. ..	.. ..	85 20
.. 5	.. ..	4 1/2 c	114 65	115 ..	.. ..	.. ..	115 20
.. 10	.. ..	5 0/0 c	118 15	118 10	.. ..	.. ..	118 2.
.. 15	.. ..	5 0/0 ..... t j. mai-novemb. t	118 25	118 45	.. ..	.. ..	118 40
.. ..	.. 5	Oblig. du Trésor.....	520 .	514 75	.. ..	.. ..	515 ..
.. ..	.. ..	(annui. finis. en 1907)	515 .	513	.. ..	.. ..	515 ..
25 ..	.. ..	Banque de France. c	3125 ..	3110 ..	.. ..	.. ..	3100 .
.. ..	.. ..	j. janvier-juillet... t	3125 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
2 50	.. ..	Banq. d'Es. Paris. c.	90 .	895 ..	.. ..	.. ..	897 50
5 ..	.. ..	Banque de Paris... c	890 ..	880 ..	.. ..	.. ..	835 .
1 25	.. ..	j. janvier-juillet. t	827 50	830 ..	.. ..	.. ..	828 75
13 75	.. ..	Compt. d'Escompte. c	876 25	875 ..	.. ..	.. ..	890 .
7 50	.. ..	Créd. Fonc. de Fran. c	837 5	845 ..	.. ..	.. ..	845 ..
5 ..	.. ..	j. janvier-juillet... t	842 50	847 50	.. ..	.. ..	847 50
.. ..	.. ..	Le Foncière (assur).	840 ..	840 ..	.. ..	.. ..	845 ..
.. ..	.. ..	Créd. Ind. et Com.. c	710 ..	710 ..	.. ..	.. ..	710 ..
1 25	.. ..	Crédit Lyonnais....	723 75	725 ..	.. ..	.. ..	725 .
1 25	.. ..	j. janvier-juillet...	725 ..	726 25	.. ..	.. ..	726 25
.. ..	.. 5	Crédit Mobilier ... c	545 .	540 ..	.. ..	.. ..	540 ..
.. ..	.. ..	j. janvier-juillet .. t	545 ..	546 25	.. ..	.. ..	540 ..
2 50	.. ..	Dép. et comp cour.. c	692 50	695 ..	.. ..	.. ..	695 ..
5 ..	.. ..	Soc. Finan. de Paris. c	582 50	585 ..	.. ..	.. ..	587 5
.. ..	.. ..	j. avril-octobre... t	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
2 50	.. ..	Société Générale... c	547 .	545	.. ..	.. ..	547 50
3 75	.. ..	j. avril-octobre... t	543 75	547 50	.. ..	.. ..	547 50
12 50	.. ..	Banque Fr. Egypt. c	642 50	650 ..	.. ..	.. ..	655 .
11 25	.. ..	j. janvier-juillet... t	64 .	650 ..	.. ..	.. ..	656 25
7 50	.. ..	Banque Fr.-Ital... c	440 .	440 ..	.. ..	.. ..	447 50
3 75	.. ..	Est..... c	741 25	742 50	.. ..	.. ..	745 ..
13 75	.. ..	mai-novembre ... t	730 .	743 75	.. ..	.. ..	743 75
5 ..	.. ..	Paris-Lyon-Médit.. c	1170 ..	1170 ..	.. ..	.. ..	1175 ..
2 50	.. ..	j. mai-novembre.. t	1170 ..	1170 ..	.. ..	.. ..	1172 50
.. ..	.. 5	Midi..... c	877 50	875 ..	.. ..	.. ..	872 50
.. ..	.. ..	j. janvier-juillet... t	882 50	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
10 ..	.. ..	Nord..... c	1520 ..	1520 ..	.. ..	.. ..	1530 .
.. ..	.. ..	j. janvier-juil. et.. t	1525 .	1525 ..	.. ..	.. ..	1525 ..
.. ..	.. 2 50	Orléans..... c	1215 .	1215 ..	.. ..	.. ..	1212 50
.. ..	.. ..	avril-octobre... t	1225 ..	1215 ..	.. ..	.. ..	1215 ..
.. ..	.. ..	Ouest..... c	790 ..	790 ..	.. ..	.. ..	790 ..
.. ..	.. 5	Nord-Est..... cpt	160 ..	160 ..	.. ..	.. ..	155 ..
.. 6	50 ..	Bône à Guelma.... c	600 ..	600 ..	.. ..	.. ..	602 50
.. 2	.. ..	Tramways-Sud..... c	178 .	180 ..	.. ..	.. ..	190 ..
.. ..	.. 10	— Nord..... c	215 .	210 ..	.. ..	.. ..	205 ..
.. ..	.. ..	Omnibus..... cpt	1370 ..	1370 ..	.. ..	.. ..	1370 .
.. ..	.. 3	75 Petites voitures.... c	513 75	513 75	.. ..	.. ..	510 .
.. 7	50 ..	Com. Paris du Gaz. c	1295 ..	1305 ..	.. ..	.. ..	1302 ..
.. 11	25 ..	j. avril-octo..... t	1295 ..	1305 ..	.. ..	.. ..	1306 25
.. ..	.. 10	Comp. Transatl.... c	585 .	590 ..	.. ..	.. ..	579 ..
.. 5	.. ..	j. janvier-juillet... t	577 50	580 ..	.. ..	.. ..	582 50
.. ..	.. ..	Messagerie Marit... c	475 .	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	.. 2	50 Canal de Suez..... c	742 50	745 ..	.. ..	.. ..	740 ..
.. 2	50 ..	j. janvier-juillet... t	742 50	746 25	.. ..	.. ..	745 ..
.. ..	.. ..	Délégations c	625 .	625 ..	.. ..	.. ..	625 ..
.. ..	.. 2	50 j. janvier-juillet... t	630 .	627 50	.. ..	.. ..	627 50
.. ..	.. ..	Espagne exter. 3 0/0. c	15 3/16	15 1/8	.. ..	.. ..	15 1/8
.. ..	.. ..	— Intérieure... c	14 .	14 50	.. ..	.. ..	7 .
.. 5	.. ..	Italien 5 0/0..... c	80 50	80 50	.. ..	.. ..	80 35
.. 10	.. ..	janvier-juillet..... t	80 50	80 70	.. ..	.. ..	80 60

| VALEURS diverses | Dern. cours | VALEURS diverses | Dern. cours | VALEURS diverses | Dern. cours | Taux d'émis. | Nombre d'actions | Dernier rev